



L'ECHO BOISSILLON

Horaires des services municipaux

Mairie

(01.64.57.76.76)

Mar, Jeu, Ven: 14h-17h

Mer: 9h-12h/14h-18h

Sam: 9h-12h

CNI / Passeports

(01.86.28.03.83)

Sur rendez-vous à partir du site Web de la mairie.

Agence Postale

(01.69.23.39.79)

Mar, Mer, Jeu, Ven :

10h30-12h/16h-19h

Sam : 10h - 12h

Bibliothèque

(01.64.57.73.78)

Mer : 10h-12h/14h-18h

Sam : 9h30-12h30

Vacances scolaires

Lu, Ma, Je, Ve : 14h-17h

Mer : 10h-12h/14h-17h

Sam : 9h30-12h30

Permanences Urbanisme

Tous les premiers lundis du mois de 18h30 à 20h sur rendez-vous.

Madame le Maire

vous reçoit sur rendez-vous.



N°45 – JUILLET 2023



Sommaire

Edito	P 2 Opération Tranquillité Vacances	P10
Commémoration du 8 Mai	P 3 Vos papiers d'identité à BOISSY	P11
Cérémonie au cimetière Américain	P 4 Arrachage de l'ambroisie	P11
Remise des dictionnaires	P 4 Journée de l'environnement	P12
Kermesse des écoles – Fête patronale	P 5 La semaine bleue	P13
Exposition des Hommes et des Masques	P 6 Fermeture estivale des services	P13
Course solidaire Eva pour la vie	P 7 Les enfants d'ANNE ET NIKI	P14
Extinction de l'éclairage public	P 8 Alerte canicule – mesures à prendre	P15
Travaux du hangar technique	P 9 ARS - Attention au moustique Tigre	P16
Travaux Résidence Sénior	P 9 Prévention des feux de forêt	P19
Urbanisme – Après les piscines ...	P10 Etat civil – Urba - Agenda	P20



Chaque année, les vacances d'été sont attendues avec impatience par tous. C'est traditionnellement un temps de repos, de pause et de transition.

L'été est cependant pour les agents de la commune le moment des grands travaux d'entretien, de réparation et de rénovation des bâtiments communaux.

Cet édito est l'occasion de faire un point sur l'équipe municipale à mi-mandat. Remercier les élus qui œuvrent pour l'intérêt général depuis 3 ans et dont le but n'est pas la notoriété mais bien l'altruisme et la modestie. Le travail est fait collectivement et sans prétention ni rayonnement personnel. Chaque élu s'implique à hauteur de ses disponibilités et s'informe des affaires courantes grâce aux différentes commissions et comptes-rendus à sa disposition.

Les grands projets avancent, hangar du service technique, ravalement des écoles, Résidence séniors... Chaque projet, chaque évènement est le résultat d'une réflexion collective et d'un travail d'équipe.

Faire respecter les réglementations préfectorales et gouvernementales aussi « impopulaires » soient-elles fait également partie de la mission des élus qui doivent bien souvent assurer le rôle « tampon » avec les administrés dont l'incompréhension peut parfois être compliquée à gérer.

Ceci étant dit, les différents articles de ce nouveau numéro de l'Echo Boissillon vous informeront des évènements passés et à venir dans les prochains mois.

L'équipe municipale vous souhaite un bel été !

SYLVIE SECHET





Commemoration du 8 Mai

En présence de Mr PHILIPPE KALTENBACH, Lieutenant-Colonel du corps des Sapeurs-Pompiers et Chef du Territoire SUD-ESSONNE et de Mme MARIE-CLAIRE CHAMBARET, Vice-Présidente du Conseil Départemental de l'ESSONNE, nous avons célébré le 78ème anniversaire de la Victoire de la France et de ses alliés européens à la seconde guerre mondiale 1939-1945.

Un hommage a été rendu aux soldats et aux résistants qui ont combattu avec courage au péril de leur vie, et à Mr ROBERT HERBRAS décédé le 11 Février 2023. Il était le dernier témoin du massacre d'ORADOUR-SUR-GLANE, village martyr de la seconde guerre mondiale. Une pensée solidaire a été renouvelée pour saluer les combattants en UKRAINE.

La cérémonie a débuté par la lecture d'un texte lu par les Conseillers Municipaux Juniors : MAYRON, NOELIE, MANON et CLEMENCE pour honorer le devoir de mémoire et transmettre l'espoir de paix pour l'avenir. MR XAVIER SEVERE, Conseiller Municipal, a restitué un texte écrit par Mr SEBASTIEN LECORNU Ministre des Armées et Mme SYLVIE SECHET, Maire de BOISSY-LE-CUTTÉ, une allocution du Général d'Armée JEAN DE LATTRE DE TASSIGNY qui s'adressait après la victoire aux Officiers, aux Sous-Officiers, aux Caporaux et aux soldats de la première Armée de FRANCE pour leur communiquer sa gratitude et sa fierté au nom de la FRANCE.



La célébration s'est poursuivie par le dépôt des gerbes par les différents représentants militaires et civils accompagnés par les Conseillers Municipaux Juniors : Mr CHRISTOPHE LANJUN Sergent-Chef du corps des sapeurs-Pompiers, Mr ROGER BERGERON et Mr MARCEL LAUMONNIER au nom des Anciens Combattants, Mme MARIE-CLAIRE CHAMBARET au nom du département de l'ESSONNE et Mme SYLVIE SECHET au nom de la Commune de BOISSY-LE-CUTTÉ.

Après une minute de silence, la Marseillaise a retenti, rompant le recueillement de la cérémonie.

Merci à tous les participants pour leur présence durant ce moment solennel, important pour le devoir de mémoire.

MONIQUE ZAMPERLINI





Cérémonie au mémorial du cimetière Américain

Organisée par l'Association MACVA, en présence de nombreux représentants des Anciens Combattants de tous les pays d'Europe, de personnalités Départementales, Communales, des Députés et Sénateurs de l'ESSONNE, une cérémonie a eu lieu au mémorial du Cimetière Américain de VILLENEUVE-SUR-AUVERS, le 13 Mai 2023 pour célébrer le 79ème anniversaire de la libération des terres de l'ESSONNE.

Sur invitation de Mme PASCALE ACCARDI Présidente de la MACVA et de Mme MARTINE HUTEAU, Maire de VILLENEUVE-SUR-AUVERS, Mme le Maire SYLVIE SECHET s'est associée à cette célébration. Elle a missionné Mme MONIQUE ZAMPERLINI, Adjointe au Maire, avec les Conseillers Municipaux Juniors : CLEMENCE, BASTIEN, MANON, NOELIE et MYRIAM, pour représenter la commune de BOISSY-LE-CUTTÉ.

Cette cérémonie a rendu hommage aux 543 combattants inhumés au Mémorial du Cimetière Américain et à tous les soldats et résistants qui ont lutté pour sauvegarder notre liberté.

Après les discours effectués par les représentants de l'Association MACVA et un texte lu par les élèves de l'Ecole Elémentaire du village, un dépôt de gerbes a été réalisé par les représentants des Anciens Combattants, les différentes personnalités communales, départementales, les députés et les sénateurs, accompagnés par les Conseillers Municipaux Juniors de BOISSY-LE-CUTTÉ qui étaient présents en force, parfaitement à la hauteur de la tâche. Ils ont été chaleureusement remerciés par les responsables de l'Association MACVA et toutes les différentes personnalités pour leur sérieux, leur implication et la dignité dont ils ont fait preuve dans cette mission.



La célébration s'est terminée par la Marseillaise entonnée par les personnes présentes et le survol du Mémorial par un avion de l'époque qui a réalisé plusieurs tours sous différentes évolutions.

Tous mes remerciements aux parents qui ont apporté leur aide pour cette mission.

MONIQUE ZAMPERLINI

Remise des dictionnaires

En cette matinée ensoleillée du Samedi 24 Juin de 9h30 à 11h30 s'est déroulée la fête des écoles ANNE FRANK et NIKI DE SAINT PHALLE.

Un spectacle animé par les enseignantes et les ATSEM a été présenté aux parents venus nombreux : scénettes, chants chorégraphiés et danses en groupes sur des musiques de fond bien entraînantes.



Il est à noter la fierté et le sérieux des élèves dans l'exécution des différentes activités même s'il régnait une grande émotion dans les groupes de maternelle. Beaucoup d'applaudissements ont retenti pour stimuler l'énergie mise en œuvre des plus petits jusqu'aux plus grands.

Cette fête s'est poursuivie par la distribution de livres offerts par la Mairie aux élèves de CE1, CM2 et de la Grande Section de l'école maternelle, contents de recevoir un dictionnaire adapté à leur niveau de scolarité et un livre pour occuper leurs vacances.

MONIQUE ZAMPERLINI





Kermesse des écoles

L'après-midi de cette même matinée ensoleillée de fêtes des écoles s'est tenue la kermesse des écoles, organisée par l'association de parents d'élèves « LES ENFANTS D'ANNE ET NIKI ». Un bel après-midi où petits et moins petits ont pu se retrouver au sein de la cour de l'école élémentaire pour se divertir, s'hydrater et manger quelques gourmandises bien appréciées de tous. Une belle et chaleureuse ambiance festive en cette période de fin d'année scolaire.

Au-delà des maitresses, parents, bénévoles de l'association, la commune et les agents communaux ont également aidé et permis la mise à disposition du matériel utile au bon déroulement de cet évènement : tout était prêt pour le jour J, merci à tous !

JURGEN ALLEAUME



Fête patronale

Météo exceptionnellement humide en cette mi-mai, ce qui a impacté l'installation des forains au niveau du stade. L'implantation au stade permet de mettre plus de manèges et assure la sécurité des personnes fréquentant la fête et la tranquillité des riverains du centre bourg. En contrepartie l'installation des manèges et des véhicules logistiques est dépendante de l'état du terrain.



Beaucoup de changements de dernière minute, des adaptations à faire au niveau du terrain (l'empierrement de l'entrée du stade faite en urgence durant la semaine) mais tous les véhicules ont pu repartir sans soucis (sur d'autres communes du département, des camions sont restés bloqués, y compris avec les engins de chantiers prévus pour les dégager). Une grande partie des manèges a été implantée côté route d'accès au stade afin d'éviter de tous se retrouver les pieds dans la boue.

Nous tenons à remercier particulièrement la famille DESFORGES pour sa disponibilité (et son matériel agricole parfaitement adapté à ce genre de situation) ainsi que la société STRF pour la mise à disposition rapide de matériaux.

Début de la fête le vendredi, avec déjà une belle fréquentation. Le samedi soir, après la distribution de bâtons lumineux, les artistes échassiers de la Compagnie ART'FLEX ont accompagné le traditionnel défilé dans les rues Boissillonnes. Une fois tout le monde arrivé au stade, le spectacle de clowns puis pyrotechnique a pu démarrer dans une zone sécurisée pour l'occasion. De beaux effets de flammes et de charbons incandescents dans des mouvements chorégraphiés ont émerveillé les plus jeunes d'entre nous. La fin du spectacle a laissé place à la fête foraine pour une fin de soirée festive et animée.

Au final une fête foraine qui a pu faire le bonheur des petits comme des grands, vivement l'année prochaine !

JURGEN ALLEAUME



ZOOM
SUR

Essonne
LE DÉPARTEMENT

LA SAISON CULTURELLE 2023 EN ESSONNE

Pour cette saison culturelle inédite qui s'étend de mai à octobre 2023, le Département a décidé de ponctuer la saison avec plusieurs temps forts. Cette programmation se veut variée et accessible à tous les publics.

Expositions, ateliers, théâtre, concerts et danse, vivez des moments incomparables en Essonne sur les nombreux sites départementaux. Les Rendez-vous aux Jardins, les cinémas en plein air à Chamarande, le Festival RTL2 Essonne en scène qui prend de l'ampleur ou encore les Journées européennes du patrimoine rythmeront la saison 2023.

Retrouvez toute la programmation culturelle 2023 dans le livre Essonne & Culture. Cet ouvrage est disponible en version papier dans les communes, les intercommunalités, Offices de Tourisme, les Domaines et sites départementaux administratifs essonniers et en version numérique via le QR code ci-dessous.



Toute la
programmation



essonne.fr



Exposition des Hommes et des Masques

Les masques du monde s'invitent à BOISSY-LE-CUTTÉ.

Offrir aux Boissillons des œuvres rares de collections privées et muséales, telle fut l'ambition de l'exposition sur les masques du monde qui s'est tenue du 11 au 13 mai dans la salle du conseil municipal de la mairie.

Toutes les classes de l'école primaire Anne Frank furent accueillies le jeudi avec pour ambition de solliciter les enfants à la définition des masques à travers les époques et les continents. De surprise en surprise, les petits visiteurs découvrent que les masques ne sont parfois pas destinés aux hommes ou portés sur le visage à l'image des masques à igname de Papouasie.

Le samedi, l'exposition s'est ouverte au public avec la joie d'accueillir les familles. Les enfants jouèrent les guides auprès de leurs parents qui s'émerveillèrent des connaissances et des détails connus de leurs enfants. De nombreux Boissillons s'étonnèrent de la présence d'une telle exposition dans leur village, se questionnant face aux formes et aux secrets portés par les masques passant d'un masque de momie égyptienne à ceux du théâtre traditionnel japonais qui influencèrent les mangas modernes.

La culture est un média fondamental pour établir le dialogue et ouvrir aux autres, l'association « Le musée à travers champs » portera de nouveaux projets à BOISSY-LE-CUTTÉ prochainement.

NICOLAS CAIGNARD,
LE MUSEE A TRAVERS CHAMP





Course solidaire Les 6h de BOISSY LE CUTTÉ

Le samedi 3 juin a eu lieu la troisième édition de notre course solidaire contre le cancer pédiatrique au profit de l'association EVA pour la vie, coorganisé par la Municipalité et l'association Running pour l'Espoir, au parc loisirs (stade).

Les premiers coureurs étaient au rendez-vous dès l'ouverture à 10h. La trentaine de participants ont pu inaugurer la grande boucle dans les bois et profiter de l'ombre présente sur le petit parcours, car nous avons eu de belles conditions météorologiques dignes d'un mois d'été !

Toute la journée, petits et grands se sont retrouvés autour d'activités annexes, comme la structure gonflable ou les tours de poney. Tout le monde a pu se désaltérer, se ressourcer autour de la buvette qui proposait boissons, sandwiches, crêpes et barbes à papa.

Dans une ambiance familiale, la journée s'est clôturée aux alentours de 16h.

Le président de Running pour l'espoir a effectué le tirage de la tombola faisant gagner différentes peluches. Il en a profité pour remercier la Municipalité, les associations, les bénévoles pour leur dévouement, les dons effectués par la boulangerie l'Amandine, l'Intermarché d'Itteville, les écuries de la Boissière, le PNR du Gâtinais et le Crédit Agricole.

Ce ne sont pas moins de 700 euros récoltés, entièrement reversés à Eva pour la vie pour cette grande cause. Nous espérons vous voir ou vous revoir l'année prochaine pour notre quatrième édition, et réussir peut-être à battre notre montant record !

XAVIER SEVERE



ZOOM SUR

Essonne
LE DÉPARTEMENT



**LA CARTE
FAN D'ESSONNE:
UNE CARTE
GRATUITE POUR
BÉNÉFICIER
D'OFFRES
ET RÉDUCTIONS!**

Offerte par le Département, la carte Fan d'Essonne permet à son détenteur de bénéficier d'avantages auprès de nombreux partenaires du territoire (culture, patrimoine, restauration et hébergement, loisirs et détente), s'il est accompagné d'une personne payant un plein tarif.

Depuis sa création, le dispositif a conquis 5 400 fans. Pourquoi pas vous? Pour recevoir votre carte, il suffit de s'inscrire sur fandessonne.fr

essonne.fr



EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC



PROTÉGEONS LA NATURE
ÉCONOMISONS L'ÉNERGIE

Extinction de l'éclairage public

Pour la mise en place de l'opération de réduction de la pollution lumineuse et de la maîtrise de la consommation énergétique (en lien avec le PARC NATUREL REGIONAL DU GATINAIS FRANÇAIS) la CCEJR, en partenariat avec les communes de son territoire, a souhaité la mise en place d'une extinction totale de l'éclairage public sur une période de 3 mois.

L'extinction de l'éclairage public sur BOISSY-LE-CUTTÉ est prévue du 1^{er} juin au 31 août 2023 et sera renouvelée chaque été.

Parc naturel régional du Gâtinais français Objectif : réduire la pollution lumineuse

L'action la plus efficace pour réduire la pollution lumineuse est la suppression des éclairages extérieurs :

- Pour préserver la biodiversité : plus l'environnement nocturne est sombre, mieux c'est pour toutes les espèces,
- Pour maîtriser l'énergie, réduire les émissions de gaz à effet de serre,
- Pour préserver le ciel étoilé, les paysages nocturnes, le cadre de vie et la santé des habitants, ...

L'action la plus efficace que les communes peuvent faire, c'est d'éteindre complètement l'éclairage public lorsque cela est possible :

- Parce que la sécurité routière n'est pas liée uniquement à l'éclairage de la voirie : l'éclairage est un élément parmi d'autre (aménagement pour réduire la vitesse...)
- Parce que l'éclairage public vise à éclairer les piétons/cyclistes, qui circulent peu (voire pas du tout en milieu rural) en pleine nuit : les gens circulent en voiture,
- Parce que les actes d'atteinte aux personnes et aux biens ne sont pas liés à la présence d'un éclairage nocturne.

Thèse du MNHN, 2016



L'extinction partielle de l'éclairage public sera reprise dès le 1^{er} septembre de 23h00 à 5h00

SYLVIE SECHET



Boissy-le-Cutté

EXTINCTION TOTALE ECLAIRAGE PUBLIC

Du 1er juin au 31 août



Parc naturel régional du Gâtinais français Une gestion différenciée de l'éclairage public

Le Parc accompagne et encourage les communes à mettre en place une gestion différenciée de l'éclairage public :

- Eteindre l'éclairage des rues **au moins 5h par nuit toute l'année**,
- Eteindre l'éclairage des rues **complètement en été** (mi-mai à mi-août),
- Mettre **sobrement en valeur le patrimoine bâti** et l'éteindre en même temps que l'éclairage public, ou ne pas l'éclairer.

Chaque commune tient compte de son **contexte territorial** : transports en commun, activités économiques, de loisirs, événement festifs nocturnes ponctuels...



Travaux du hangar technique

Après un second appel d'offre (le premier, lancé en 2019, fut infructueux car bien au-dessus de nos prévisions) reporté le temps de trouver de nouvelles subventions, les travaux du nouveau hangar technique ont commencé début juin.

Pour le moment, le terrain a été préparé et les fondations réalisées. La dalle en béton qui devra supporter le poids du hangar, des véhicules et du matériel qui y seront entreposés devrait être coulée dès la fin du séchage des fondations.

Composé d'une structure métallique, ce hangar situé à côté du centre de loisirs permettra le stockage des matériels utilisés par nos agents techniques.

En effet, depuis l'implantation du centre de loisirs (et donc la démolition de l'ancienne structure de stockage) les agents techniques se sont organisés pour stocker l'ensemble des matériels dans différents bâtiments et terrains communaux.



Pas facile au quotidien pour eux de travailler de manière efficace. Ce sera à nouveau le cas une fois le hangar finalisé : remise des clefs prévue en août.

JURGEN ALLEAUME



Travaux de la Résidence Sénior

Après le rez-de-chaussée terminé fin Mars, les travaux de la Résidence sénior débutés fin 2022 en sont au 2^e (et dernier) étage du bâtiment.

La construction n'ira pas plus haut puisque la hauteur est réglementée par le PLU sur cette parcelle à 10 mètres maximum au faitage.

La partie de l'immeuble parallèle à la ruelle Godard sera couverte par un toit végétalisé, il n'y aura pas de surélévation pour réaliser une toiture 'conventionnelle' avec un toit à 2 pentes.

Comme annoncé par le constructeur, nous pouvons donc nous faire une idée du volume définitif de la Résidence Sénior.



Des discussions sont en cours entre le constructeur, le Siarce et la municipalité pour réduire l'impact des rejets des eaux de ruissellement des parkings et de la voirie de la résidence sur le réseau d'eau pluvial tout en respectant les normes en vigueur. Une solution par infiltration de ces eaux de ruissellement à la parcelle est privilégiée.

Fin toujours prévue du chantier au 2^e semestre 2024.

J.MICHEL DUMAZERT

Après les piscines... les vérandas, carports et autres abris de jardin.

En 2022, le fisc faisait état de plus de 20.000 piscines non déclarées détectées sur les 9 départements 'tests' grâce aux nouveaux outils utilisant les vues aériennes et l'Intelligence Artificielle de Google. 94% des propriétaires ont reconnu le caractère imposable de leur piscine, entraînant plus de 10 millions d'euros de recette de taxe foncière supplémentaires (4 millions d'euros de taxe foncière et près de 6 millions d'euros de régularisation pour les années précédentes).

En 2023, La Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) annonce l'envoi, depuis la fin mai, de plus de 120.000 demandes de régularisation aux propriétaires n'ayant pas déclaré leur piscine. Cela correspond à la deuxième phase du projet 'Foncier Innovant' dont la première cible était les piscines non déclarées.

Une nouvelle phase va maintenant démarrer et elle concernera toutes les extensions des habitations non déclarées, toujours sur la base des informations récupérées sur les vues aériennes recoupées avec celles disponibles sur le cadastre et donc les déclarations d'urbanisme.



Autrement dit, le fisc va rechercher les extensions, abris de jardin, vérandas, pergola et certains carports ou box à voiture visibles sur les vues aériennes et qui n'ont pas de correspondance dans les informations du cadastre.

Mais une fois les taxes foncières et rattrapages payés au fisc, tout n'est pas réglé... vous devrez quand même déclarer votre construction au niveau de l'urbanisme cette fois. Si votre construction ne correspond pas aux critères du PLU, elle ne sera pas régularisable et vous devrez la rendre conforme, sinon la détruire dans certains cas.

Pour rappel, ce n'est pas parce que vous payez des taxes sur une construction qu'elle est en règle avec l'urbanisme. Le fisc et l'urbanisme sont deux services de l'état bien distincts et l'état peut très bien vous taxer dans un premier temps pour une construction qui n'est pas légale. Cette taxe perdurera par la suite si votre construction est régularisable (et elle dépendra de ce que vous aurez déclaré) ou s'effacera quand votre construction sera détruite (avec preuve) soit de votre plein gré soit par décision de justice, une extrémité que l'on ne vous souhaite pas mais qui arrive parfois !

Plus d'informations sur ce projet 'Foncier Innovant' ensuivant ce lien : https://www.impots.gouv.fr/sites/default/files/media/2_actu/home/2022/dp_foncier_innovant.pdf

J.MICHEL DUMAZERT



Opération Tranquillité Vacances

Cette opération est active toute l'année et elle entraîne le passage de patrouilles de gendarmerie devant votre domicile pendant votre absence.

Ce dispositif gratuit est l'un des outils mis à votre disposition dans le cadre de la lutte contre les cambriolages.

Un formulaire (disponible sur le site de la commune, rubrique 'Documents' puis 'Liens pratiques' <http://www.boissy-le-cutte.fr/index.php/liens-pratiques> ou en Gendarmerie) doit être complété et déposé directement à la brigade de GUIGNEVILLE ou envoyé par mail à la Gendarmerie à : bta.guigneville-sur-essonne@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Il est aussi possible de vous inscrire en ligne sur le site www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43241

J.MICHEL DUMAZERT



Passeport CNI



Vos papiers d'identité à BOISSY-LE-CUTTÉ

Le service est à nouveau mis à la disposition des administrés depuis le 16 mai 2023. Pour obtenir ce service, il a fallu une longue bataille (depuis 2019) pour faire valoir notre légitimité à recevoir ce dispositif. Depuis sa mise en service, l'utilité de cette prestation a été confortée par le nombre de demandes que nous traitons.

Depuis le 16 mai, nous comptons plus de 200 dossiers traités.

Vous pouvez retrouver toutes les informations concernant ce service sur la page d'accueil de notre site internet : <https://www.boissy-le-cutte.fr>, ainsi que les liens nécessaires pour la prise de rendez-vous.

Pour information, la mairie enregistre votre demande et vous évite de devoir vous déplacer plus loin pour cela mais elle n'est en rien responsable du délai de création de vos pièces d'identité.

SYLVIE SECHET & J.MICHEL DUMAZERT



Le foyer d'ambrosie de BOISSY-LE-CUTTÉ est bien géré !

Le long de la route de Longueville est présente une plante, l'ambrosie à feuilles d'armoise, qui est réglementée par le code de la santé car sa prolifération menace la santé humaine.

Depuis 2020, ce foyer d'ambrosie est géré par la commune de BOISSY-LE-CUTTÉ avec l'aide du conseil départemental de l'ESSONNE et de FREDON ILE DE FRANCE.

Cette année encore, le 29 juin, des référents sentinelles 91 se sont mobilisés pour participer au chantier d'arrachage de l'ambrosie avant que celle-ci ne soit en fleur.

Le long de la route, en 2021, plus de 18.000 plants d'ambrosie ont été arrachés ; en 2022, 5.100 pieds ; en 2023 seulement 1.300 plants ! Ainsi les efforts fournis produisent leur effet et le foyer régresse.

Outre les chantiers d'arrachage, les fauches, à des moments précis, empêchent le développement de l'ambrosie. C'est pourquoi, le bord de route est géré différemment des autres bords de routes de la commune : le couvert végétal y est favorisé. Ce n'est donc pas un « oubli » s'il vous semble que les herbes sont trop hautes actuellement.

Si vous pensez voir de l'ambrosie, n'hésitez pas à la signaler sur le site internet <https://signalement-ambrosie.atlasante.fr> ou bien à accueil@fredonidf.com ; Plus d'information sur le site <https://ambrosie-risque.info/>

Article et photos : FREDON ILE DE FRANCE



ZOOM
SUR

Essonne
LE DÉPARTEMENT

Éco-
ambition 91

15 ACTIONS FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les crises du climat et de la biodiversité ont des retombées concrètes sur l'Essonne et ses habitants. Intitulée Éco-ambition 91, la stratégie de transition écologique ambitieuse et incitative adoptée par le Département vise à préserver le cadre de vie des Essonnais et à protéger le patrimoine exceptionnel du territoire. Grâce à elle, la superficie des espaces naturels sensibles aménagés augmente de 75 % en Essonne. La végétalisation et la désimperméabilisation des cours des collèges améliorent l'environnement quotidien des jeunes Essonnais. À la périphérie des agglomérations, une charte départementale viendra stopper l'extension commerciale et réduire l'artificialisation des sols. Le Département accompagne aussi les collectivités dans la suppression des panneaux 4+3 en cœur de ville. L'objectif des 15 actions du plan Éco-ambition 91 est de faire de l'Essonne un territoire résilient, à la biodiversité protégée et neutre en carbone à l'horizon 2050.

Plus d'infos sur



essonne.fr



Journée de l'Environnement

Cette année, la journée de l'environnement aura lieu le samedi **23 septembre 2023**.

En effet, l'opération 'Essonne Verte, Essonne Propre' a été décalée en automne car le printemps est une période cruciale pour la faune et la flore. Jusqu'alors, les nettoyages se déroulaient au moment de la reproduction de nombreuses espèces animales et végétales. Ce qui entraînait un dérangement de la faune et un piétinement de la flore préjudiciables à la biodiversité locale.

Pour cette nouvelle édition, en plus du classique ramassage des déchets mené par les deux écoles de la commune, la municipalité propose un « REPAR' DAY ».

Il s'agit de plusieurs animations, organisées dans la salle des fêtes, de 10h00 à 17h00, pour pouvoir donner une deuxième vie aux objets de notre vie quotidienne et notamment comment les réparer soi-même. Cette sensibilisation a pour but de réduire la surconsommation de certains produits tels que les appareils électro-ménagers, les tondeuses, les motoculteurs, le matériel informatique, les vélos, etc. Des animateurs seront présents pour identifier les différentes pannes et apprendre à les résoudre sans faire appel à un prestataire. Il y aura également des animations pour enfants portées sur le tri et sur le développement durable.



Enfin, la benne sera disponible sur le site arrière du centre de loisirs.

KARINE LANIAU



Benne à encombrants

Une benne à encombrants sera mise à la disposition des Boissillons au plateau technique (un justificatif de domicile peut vous être demandé) :

Le 23/09/2023 de 9h à 12h et de 14h à 17h.

A noter sur vos tablettes !





La Semaine Bleue

Du 2 au 8 Octobre 2023

Devant l'intérêt manifesté par les participants en 2022, les membres du Comité d'Actions Sociales ont décidé de renouveler cette semaine consacrée aux retraités.



La Semaine Bleue débutera le lundi 2 octobre 2023 par la mise en place d'activités d'animation au rythme de 5 après-midis jusqu'au vendredi 6 octobre 2023. Un minimum de 10 personnes inscrites est requis pour valider certaines activités.

Le dimanche 8 octobre 2023, le repas des anciens sur une ambiance « Western » clôturera la semaine.

Le programme est en cours d'élaboration (loto, spectacle médiéval, ateliers, visite d'une brasserie). L'après-midi jeux du jeudi est préservée.

Des informations avec la planification seront transmises avec les demandes d'inscription obligatoires.

Les membres du Comité d'Actions Sociales vous invitent à être attentifs aux informations qui vous seront communiquées.



A bientôt pour se retrouver.

MONIQUE ZAMPERLINI



Boissy le Cutté
Feu d'artifice
13 juillet 2023

22 h 00 Retraite aux flambeaux
 (Départ cour de la Mairie)

23 h 00 Feu d'Artifice
 (Parc Loisirs)

Fermeture estivale des Services Communaux

Mairie

Samedis 22 juillet et 12 août 2023

Bibliothèque

Du lundi 31 juillet au samedi 2 septembre 2023

Agence postale

Du mardi 1 août au mardi 22 août 2023



CÉRÉMONIE DE LA FÊTE NATIONALE

Vendredi 14 juillet 2023-10h30
 Cour de la Mairie

10h15 Rassemblement cour de la Mairie

10h30 Début de la cérémonie

11h00 Fin de cérémonie -Vin d'honneur



L'association "LES ENFANTS D'ANNE & NIKI" fête sa première année !

L'association des parents d'élèves « LES ENFANTS D'ANNE & NIKI » va bientôt fêter ses 1 an !!!

Que de choses proposées depuis sa création :

Le 31/10/22, nous avons fêté Halloween. Le temps de quelques heures, Boissy a été envahi par nos jolis petits monstres et nos magnifiques sorcières.

Le 18/12/22, nous avons organisé notre premier marché de Noël lors d'une journée de grand froid mais remplie de chaleur humaine ! Une nouvelle édition devrait être organisée le week-end du 9-10 décembre 2023.

Le 05/02/23, nous vous avons proposé de découvrir des jeux de société inédits afin de passer un moment convivial et chaleureux pendant un long après-midi d'hiver.



Le 16/04/23 pour fêter Pâques, nous nous sommes retrouvés sous un temps magnifique autour d'une chasse au trésor permettant aux familles de partager un moment de détente.

L'année scolaire s'achève... Elle ne peut se terminer sans la fête des écoles ! Samedi 24 juin, la cour de l'école élémentaire s'est transformée en une jolie kermesse ! Soleil, fanions, stand de jeux, maquillages, buvette, rires tout était réuni pour que les enfants passent un super moment !



Enfin le 27/06/23, la traditionnelle « Boum des élémentaires » a été organisée exceptionnellement cette année par l'association. C'était l'occasion de fêter le départ des CM2 pour le collège ainsi que celui de quelques camarades de classe vers de nouveaux horizons.



Tous ces événements n'auraient pu exister sans les membres actifs de l'association, les parents bénévoles, les Boissillons et la collaboration des écoles, de la mairie, d'autres associations (l'ASBC et Eva pour la vie) et de notre banque le Crédit Mutuel.

Nous tenons sincèrement du fond du cœur à vous remercier tous car cette première année a été remplie de réussite et de partage.

Notre association a pour but d'aider financièrement les écoles maternelles et élémentaires. L'année prochaine, nous souhaitons continuer sur cette dynamique en élargissant nos actions. Nous comptons sur vous pour nous soutenir et sur votre présence à nos différents événements !

Si vous souhaitez rejoindre l'association ou tout simplement communiquer avec nous, vous pouvez nous retrouver sur notre page Facebook ou par mail enfants.anne.niki@gmail.com.

« Seul on va vite, à plusieurs on va plus loin ! » N'hésitez pas à nous rejoindre, nous ne vous demandons pas beaucoup de temps... parfois juste des idées, des contacts ou une présence suffisent.

Nous avons hâte de vous retrouver ! En attendant, nous vous souhaitons un très bel été !

MARIE FERRARI, SOPHIE RACAPE
MELANIE DE ARAUJO, ALEXANDRE FERRARI



ALERTE CANICULE



Mesures à prendre en cas de fortes chaleurs

Tous les climatologues dans leur transmission d'informations sont unanimes sur le risque d'un été 2023 très ensoleillé et très chaud. Il est donc important de vous rappeler les mesures à prendre pour vivre cette canicule dans de bonnes conditions. Celles-ci s'adressent à toutes les personnes aux différents âges de la vie pour les préserver des risques de déshydratation et de brûlures cutanées.

Respectons les gestes fondamentaux

- **Le port de vêtements** : Ils doivent être légers, amples et absorbants.
- **Le port d'un chapeau** : Indispensable en plein soleil.
- **La protection de la peau** : s'enduire la peau de crème solaire avec un indice adapté supérieur à 50
- **L'alimentation** : Légère en privilégiant les légumes et les soupes froides.
- **L'hydratation** : Elle doit être régulière, il faut boire 1l à 2l d'eau par jour et éviter l'alcool.
- **Le rafraîchissement** : Aérer la maison le matin et fermer fenêtres et volets l'après-midi.
Utiliser un brumisateur
- **Sauf en cas d'épidémie au COVID car brassage d'air confiné** : Utiliser aussi le climatiseur et le ventilateur.
- Privilégier les douches froides selon les besoins.
- Ne pas hésiter à profiter de la piscine si cela est possible.
- **Limitation des efforts sportifs** : les promenades sont conseillées dans des endroits ombragés.
- La sieste est bénéfique dans un local rafraîchi si possible car les nuits peuvent être difficiles.

IMPORTANT

Ne jamais laisser un enfant ou un animal dans une voiture à l'arrêt en plein soleil.

MONIQUE ZAMPERLINI



Plus d'information dans la brochure 'La canicule et nous' sur le site :

<https://www.santepubliquefrance.fr/l-info-accessible-a-tous/canicule> .

Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS



BUVEZ DE L'EAU



Évitez l'alcool



Mangez en quantité suffisante



Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit



Mouillez-vous le corps



Donnez et prenez des nouvelles de vos proches



Préférez des activités sans efforts

**EN CAS DE MALAISE,
APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.



MAUX DE TÊTE



CRAMPES



NAUSÉES

Moustique tigre : agissons dès maintenant pour un été plus tranquille !

Nous sommes confrontés depuis début mai 2023 dans la région d'Île-de-France à une recrudescence de cas de dengue importés (43 cas liés à des voyages dans des zones à risques au 22 juin) qui génère en cascade un très grand nombre d'enquêtes entomologiques sur notre département (porte à porte avec sensibilisation, distribution de flyers et demande d'accès aux zones privées, jardins ou terrasses).

Certaines de ces enquêtes de terrain, toutes gérées par l'opérateur de démoustication ARD, sont sources d'inquiétudes et de stress auprès d'un petit nombre d'administrés et il devient important de communiquer à l'échelle communale.

Apparu dans le sud de l'hexagone en 2004, *Aedes albopictus* (appelé aussi moustique tigre) s'est petit à petit implanté en Île-de-France où il a été détecté pour la 1^{ère} fois à Créteil en 2015. Depuis cette date, ce moustique s'est répandu dans 100 communes de la région Île-de-France où vivent 47% de la population francilienne.

Au-delà des nuisances qu'il peut générer au quotidien, le moustique tigre peut véhiculer des maladies virales (dengue, chikungunya, Zika). Il peut en effet contracter une de ces maladies en piquant une personne contaminée suite à un voyage dans les zones tropicales puis transmettre la maladie à une autre personne n'ayant jamais quitté la métropole.



Caractéristiques du moustique tigre :

Taille : environ 5 millimètres

Apparence : rayures noires et blanches sur l'abdomen et les pattes

Particularité : pique le jour / est très agressif / vit à proximité de son lieu de naissance

Où se trouve le moustique tigre ?

Le moustique tigre réapparaît chaque printemps et colonise les petits contenants naturels ou artificiels de toutes formes situés près des habitations. La femelle pond ses œufs sur les bords des réceptacles juste au-dessus du niveau d'eau. Une fois dans l'eau, les œufs se développent très rapidement (environ une semaine). La femelle peut pondre jusqu'à 1000 œufs durant les 4 à 5 semaines de son existence.

Le moustique tigre évolue ensuite dans un **rayon maximum de 150 mètres** autour de son lieu de naissance.

Si vous identifiez un moustique tigre chez vous, c'est qu'il est forcément né à proximité : sur un balcon de votre immeuble, dans votre jardin ou chez votre voisin. Vous avez donc les moyens d'agir en amont afin qu'ils ne vous envahissent pas !

Comment agir pour réduire la présence du moustique tigre ?

Outre les actions préventives mises en œuvre par la mairie, il est essentiel de veiller à ce que le moustique tigre ne se développe pas chez vous !

Voici quelques gestes simples et essentiels à mettre en œuvre chez vous de mai à novembre. Prenez quelques minutes chaque semaine pour empêcher le moustique tigre de vous envahir !

- Mettez à l'abri ou supprimez tous les contenants où l'eau peut s'accumuler : soucoupes de pots de fleurs non utilisées, pneus, bâches, jouets, mobilier de jardin, pieds de parasols, etc.
- Sécurisez l'accès des moustiques à l'eau des soucoupes situées sous les pots de fleurs en les remplissant à ras bord avec du sable. Ainsi, le moustique ne pourra pas pondre sur les rebords des coupelles et les racines des plantes resteront en contact avec l'humidité.
- Changez l'eau des fleurs une fois par semaine à défaut de pouvoir sécuriser les coupelles.
- Etanchéifiez les réserves d'eau de pluie (récupérateurs d'eau de pluie, bidons, citernes) en fixant des voiles faisant office de moustiquaires (vieux rideaux etc.).
- Vérifiez le bon écoulement des eaux de pluviales (gouttières, regards, caniveaux ...) et entretenez votre jardin (taille, débroussaillage, élimination des déchets végétaux).
- Couvrez les bidons, citernes, bassins de récupération d'eau de pluie ou piscines gonflables hors d'usage et retournez les arrosoirs et brouettes.



Présence du moustique tigre en Essonne



Légende

- Communes non colonisées à ce jour
- Communes colonisées au 24/11/2022
- Communes avec présence épisodique de moustiques tigres

ARS-DD 91
Novembre 2022

Contribution citoyenne : signalez sa présence !

Objectifs :

- Identifier la densité de présence du moustique tigre sur votre secteur à une période bien définie ;
- Évaluer le risque sanitaire si un malade (dengue, chikungunya, Zika) fréquente votre commune ;
- S'informer sur les moyens à mettre en place pour limiter la prolifération du moustique tigre.

On parle de lutte antivectorielle (LAV).

Pour signaler la présence d'un moustique susceptible d'être un tigre, connectez-vous sur le portail de signalement : https://signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus/signalements

Ou flashez le QR code avec votre téléphone :



Pour en savoir plus ...

Retrouvez tous les conseils pour se protéger du moustique tigre et agir contre sa prolifération sur le site de l'ARS : <https://www.iledefrance.ars.sante.fr/moustique-tigre-en-ile-de-france>

Ou flashez le QR code avec votre téléphone :



Le saviez-vous ? Les œufs du moustique tigre peuvent résister à des températures extrêmes (-10°C) et rester viables hors de l'eau durant pratiquement 1 an !



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité



ARS
Agence Régionale de Santé
Île-de-France



LA CHECK LIST ANTI MOUSTIQUE TIGRE

Le moustique tigre vit dans un rayon de 150m .
Il est donc né chez vous ou pas loin ! Pour s'en débarrasser,
une seule solution : supprimer les eaux stagnantes où il pond
ses œufs et prolifère...

RANGÉZ à l'abri

- Brouettes
- Seaux et arrosoirs
- Jouets d'enfant, même les plus petits
- Cendriers ou tout petit objet pouvant recueillir de l'eau
- Poubelles, caisses, pots...
- Remorques et matériel de chantier (tuiles...)

NETTOYEZ pour faciliter l'écoulement des eaux

- Gouttières, chéneaux
- Regards d'eau de pluie
- Rigoles ouvertes ou couvertes de grille
- Bondes et siphons d'évacuation d'eau (fontaines, évier...)

VIDÉZ après chaque pluie

- Coupelles de pots d fleur (l'astuce du pro : mettez-y du sable ! La plante y puisera l'eau sans que le moustique puisse y pondre)
- Gamelles pour animaux
- Pieds de parasol
- Plis de bâches (pour mobilier de jardin, piscine...)
- Jeux pour enfants (toit de cabane, toboggan, chaise...)
- Pluviomètres
- Eléments de décoration
Bref, vous avez compris : tout ce qui retient la moindre quantité d'eau !

ENTRETIENEZ

- Piscines (veillez au bon dosage du chlore)
- Bassins et mares (mettez-y des poissons friands de larves !)
- Terrasses sur plots
- Caillebotis
- Pompes de relevage
- Bornes d'arrosage

COUVREZ avec un voile ou une moustiquaire

- Récupérateurs d'eau de pluie (ou vérifiez-les toutes les semaines, car même s'ils ont un couvercle, le moustique entre et sort tranquillement par la gouttière et supprimez régulièrement les larves)
- Bidons et fûts devant rester dehors

**COUPEZ L'EAU
AUX MOUSTIQUES TIGRES
et passez le message
à votre voisin !**



COUPEZ L'EAU AUX MOUSTIQUES !



Chaque femelle moustique tigre pond environ 200 œufs.
Au contact de l'eau, ils donnent des larves.
C'est là qu'il faut agir.

PARTOUT, SUPPRIMEZ LES EAUX STAGNANTES !

**Dengue, chikungunya, zika
PROTÉGEONS-NOUS !**





ARS
Agence Régionale de Santé
Île-de-France
Paris - Créteil



Ayons les bons réflexes pour prévenir les feux de forêt

En France, **9 feux sur 10 sont d'origine humaine** : en cas de sécheresse, de canicule ou de vent fort, un mégot mal éteint jeté depuis une fenêtre de voiture ou en bord de route, une étincelle dans un champ ou un jardin, peuvent suffire à dévaster des hectares de végétation en quelques minutes seulement.

Ces comportements peuvent avoir de graves conséquences sur la nature, détruire des habitations, des entreprises et des campings, mais aussi tuer des animaux et menacer des vies humaines. Alors cet été, soyons vigilants et adoptons les bons réflexes :

- Vous êtes fumeur ? Le bon réflexe, c'est de **jeter vos mégots dans un cendrier**. En forêt, il est interdit de fumer.
- Vous organisez un barbecue ? Le bon réflexe, c'est d'être **chez soi ou dans un espace aménagé pour cet usage**, sur une terrasse, loin de l'herbe et des broussailles qui peuvent flamber.
- Vous bricolez en plein air ? Le bon réflexe, c'est de **travailler loin des espaces sensibles**, de les protéger des étincelles et d'avoir un extincteur à portée de main. Pensez également débroussailler votre jardin en dehors de la période à risque.
- Vous stockez du bois ou des bouteilles de gaz chez vous ? Le bon réflexe, c'est de les **éloigner de votre habitation et de les stocker dans un abri fermé**.

La sécheresse : un facteur aggravant

90 départements ont été concernés par un évènement significatif de sécheresse en 2022. La sécheresse chronique et les vagues de chaleurs caniculaires qui ont touché l'ensemble du pays ont été des facteurs aggravants.

L'hiver 2022-2023 ayant été plus sec que la moyenne, la sensibilité de la végétation est accrue et le risque de départ de feu aussi. La moindre étincelle peut être la cause d'un incendie de grande ampleur.



Essonne

LE DÉPARTEMENT



VIVEZ LA COUPE DU MONDE DE RUGBY AU CENTRE D'ENTRAÎNEMENT DE L'ÉQUIPE DE FRANCE !

La Coupe du monde de rugby 2023 sera le plus grand évènement sportif d'envergure organisé en France. Pour marquer le coup, le Département de l'Essonne organise le vendredi 8 septembre, en partenariat avec la Communauté d'agglomération de Paris-Saclay, la retransmission sur grand écran du match France/Nouvelle-Zélande au CNR de Marcoussis pour tous les Essonnais. Sur place, retrouvez également un village d'animations à partir de 16h30 avec des activités pour toute la famille : initiations au rugby, structures gonflables, food truck...

À vos pronostics !

Inscription obligatoire. Pour plus d'informations, rendez-vous sur essonne.fr



FEUX DE FORÊT ET DE VÉGÉTATION

AYONS LES BONS RÉFLEXES POUR PRÉVENIR LES DÉPARTS DE FEUX



Organiser les barbecues **loin de la végétation** qui peut s'enflammer



Jeter ses mégots **dans un cendrier** et non au sol ou par la fenêtre de sa voiture



Réaliser ses travaux **loin de la végétation** et prévoir un **extincteur** à portée de main



Stocker les matériaux et produits inflammables (bois, bouteilles de gaz) **dans un abri fermé, éloigné de l'habitation**

feux-foret.gouv.fr



Chaque geste compte

Etat Civil



Avis de naissance

CORNIC GOMES Gianni Anthony Jean-Pierre José
ANFRAY Savannah

01 mai 2023 à Etampes
14 mai 2023 à Arpajon



Mariage

Mme LUDMANN Audrey et M. BOREAL Frédéric

03 juin 2023



Baptême Civil

GARAUD Noéline

27 mai 2023

Urbanisme

Déclarations d'urbanisme



Nom

MANAT Monique
JARDIM BARRADAS Diogo
CHARLET Nicolas
PAPADOPOULOS Françoise
BOUTET Bruno
STINCHI Yves
SIBEL ENERGIE
FERRARI Alexandre
PAPADOPOULOS Françoise
EFFY SOLAIRE

Adresse

6 rue des Vignes
8 rue des Rangées
9 rue des Alouettes
46 rue de la Libération
4 chemin de la Margaille
13 rue Georges Clémenceau
9 rue des Chaumonts
7 impasse des Coquelicots
46 rue de la Libération
9 rue des Chaumonts

Projet

Construction mur clôture
Modification fenêtre + création terrasse
Changement fenêtres et volets
Remplacement fenêtres
Pose fenêtre de toit
Changement volets
Panneaux photovoltaïques
Remplacement du portail
Clôture et volets roulants
Panneaux photovoltaïques

Permis de construire

Nom

STE GO EMBALL
MACHADO Nelson

Adresse

rue des Vignes
19 rue des Vallées

Projet

Construction de 2 entrepôts
Cabanon

Agenda



13 Juillet : Feu d'artifice au Parc Loisirs – 22h00 Cour de la mairie
14 Juillet : Cérémonie du 14 Juillet – 10h30 Cour de la mairie
23 Septembre : Journée de l'environnement et benne à encombrants
Du 2 au 8 Octobre : Semaine bleue
8 Octobre : Repas des anciens

